Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	F HBFIB3 blanc/rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	refuge	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
9/07	arsine	adele planchaard + pave	2			1 rotation par refuge
"	berarde	chateleret + promontoir	2			1 montee et 1 descente par refuge
"	"	carrelet+ pilatte	11		2	5 montées+ 1 descente carrelet ; 1 rot personnel montee 6 descentes materiel 1 descente personnel pilatte
"	"	temple ecrins	2			2 montees et 1 descente
"	champhorent/st christophe	lavey + selle	5			2 montées et 1 descente lavey ; 3 montées et 1 descente selle

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

→ Annule et remplace l'autorisation 373

COPIE AU SECTEUR BRIANCONNAIS ET OISANS

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 393 / 2021

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 07/07 / 2021

Le Directeur,

Le Directeur,

u

Pierre COMMENVILLE

Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	F HBFIB3 blanc/rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	refuge pilatte caf	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
9 07 2021	pilatte	berarde		4	1	decsente charbon en fin de journee
						COPIE AU SECTEUR OISANS

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 393 / 2021

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 07/07 / 2021

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE